L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 27 JUIN 1889.

## PETITES ANNONCES.

### DEMANDES D'EMPLOI.

DEMANDE d'emploi.—Une jeune fille Française désire être employée par une famille allant en France. S'adresser à Mme Fourcade, coin Hôpital et Dauphine.
13 juin—2 sem

### A VENDRE.

A VENDRE—2 belles et jeunes juments par B. Pierre, aux Fair Grounds, Gentilly Road, porte members' entrance. 16juin 1 s

## AVIS DE SUCCESSION.

**Succession de Mme Elizabeth Kassel.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No. 25,242—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Phillip Kassel, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
26 juin—26 30—5 juil.

**Succession de John D. Reel.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,097—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Briget Ford, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
26 juin—26, 30, 5 juillet

**Succession de A. J. Shaw.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,311—Division A.—Attendu que Mme Cath. E. Shaw (née Donavan) a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu A. J. Shaw, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
26 juin—26 30—5 juil

**Succession de Bernard Gorry.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 27,332—Division A.—Attendu que James Gorry (né James M Walley), a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Bernard Gorry, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
22 juin—22.26.30

**Succession de Maria Elizabeth Morrison.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 27,274—Division C.—Attendu que Emma Adeline O'Dowd a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Maria Elizabeth Morrison, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
20 juin—20 25 29

**Succession de Frederick Gast.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 26,745—Division B.—Attendu que H. H. Flasspoller a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frederick Gast, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
21juin—21.26.30

**Succession de Veuve Benjamin Borne.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,275—Division B.—Attendu que Félix Borne a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Veuve Benjamin Borne, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
18 juin—18 22 27

## AVIS AUX CREANCIERS.

**Horace J. Andrus vs. ses créanciers.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 25,790—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par F. J. Aleix, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
27juin—27—2 6 juil.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Joseph Wehner vs ses créanciers—No 26,869—Division D.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers, du dit insolvable, Joseph Wehner soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire, MERCREDI, 10 juillet 1889, à 11 heures a. m., dans le but de fixer les termes et conditions de la vente des propriétés livrées et de prendre toute autre mesure nécessaire.
Nouvelle-Orléans, 25 juin 1889.
[Signé]: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
26 juin—3f au 10 juil

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 26,831—Division E.—Ferdinand Baensch vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers de l'insolvable Ferdinand Baensch soit convoquée et tenue pardevant Ferdinand Kirchner, notaire, le MERCREDI, 10 juillet 1889, à 11 heures a. m., dans le but d'arranger les termes et les conditions de la vente des biens ici rendus, et pour prendre toute autre action nécessaire pour régler cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 25 juin 1889.
[Signé]: ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
26 juin—3f au 10 juil

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 27,268—Division B.—J. W. H. Eckert vs. ses créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, J. William H. Eckert, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, à son bureau, No 21 Passage de la Bourse, en cette ville, jeudi, le 18me jour de juillet 1889, à 11 heures a. m., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues et que Jno. D. Grace, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 14 juin 1889.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
H. MOLAISON, Député Greffier.
15juin—4f au 18 juil

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 27,175—Division D—D. J. Searcy & Co. vs. leurs créanciers—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers des pétitionnaires de la raison commerciale de D. J. Searcy & Co., et David J. Searcy et John A. McLean, individuellement et comme membres de la dite raison commerciale, soit tenue et convoquée pardevant Henry J. Rhodes, notaire, en son bureau No 22 rue Carondelet, en la ville de la Nouvelle-Orléans, LUNDI, le 8ème jour de juillet 1889, à 11 heures a. m., dans le but de considérer et de déterminer sur l'application des dits pétitionnaires pour un répit, et que durant l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que Bernard McCloskey, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 5 juin 1889.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
6 juin—6 13 20 27—5 juil

**Joseph Vahlmann vs. ses créanciers.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,120—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par le Dr Paul Von Seydewitz syndic des créanciers dans cette affaire, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
19 juin—19. 23, 28

## THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population, a very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

**Subscription Terms:**

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

# ATTRAIT SANS PRECEDENT!

# PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous certifions, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Grand Tirage Mensuel,

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 16 JUILLET 1889

# GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

| | | |
|---|---|---|
| 1 Lot de...$300,000, soit | | $300,000 |
| 1 Lot de.. | 100,000,...... | 100,000 |
| 1 Lot de.. | 50,000,...... | 50,000 |
| 1 Lot de.. | 25,000,...... | 25,000 |
| 2 Lots de.. | 10,000,...... | 20,000 |
| 5 Lots de.. | 5,000,...... | 25,000 |
| 25 Lots de.. | 1,000,...... | 25,000 |
| 100 Lots de.. | 500,...... | 50,000 |
| 200 Lots de.. | 300,...... | 60,000 |
| 500 Lots de.. | 200,...... | 100,000 |

PRIX D'APPROXIMATION:

| | |
|---|---|
| 100 Lots de ..$500, soit...... | $50,000 |
| 100 Lots de..$300, ...... | 30,000 |
| 100 Lots de: .$200, ...... | 20,000 |

PRIX TERMINAUX.

| | |
|---|---|
| 999 Lots de $100, soit...... | $99,900 |
| 999 Lots de $100, ...... | 99,900 |

3,134 Lots se montant à....$1,054,800

On demande des agents partout.

Pour les prix à payer par les CLUBS, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

## IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la

New Orleans National Bank,
New Orleans La.

Rappelez-vous que les seuls vrais billets de la Loterie de l'Etat de la Louisiane émis en vertu de la Charte d'Etat, sont reconnus par les Tribunaux les plus élevés comme y ayant invariablement par M. A. Dauphin, Président endossés par les GÉNÉRAUX BEAUREGARD et EARLY, surveillants des tirages, et garantis par les Banques Nationales de la Nlle-Orléans, ce en quoi concerne le paiement des lots. NULS AUTRES NE SONT AUTHENTIQUES.

Tous les soi-disant "Suppléments", "Original Little Louisiana" ou autres imitations, avec l'usage illégal du nom de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, par des personnes inconnues, sous des noms fictifs, constituent autant de tentatives destinées à tromper le public par de faux prétextes, ces entreprises frauduleuses n'étant assurées aucune garantie.

Rappelez-vous qu'un dollar est le Prix de la plus petite fraction d'un billet émis à chaque tirage. Tout billet offert en notre nom à un prix moindre est un faux sans valeur.

## ANNONCES JUDICIAIRES

### VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente par le Shérif de la barge Keystone, avec les agrès, appareils, etc., sans limite.**

**A un crédit de 12 mois.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—En vertu d'un ordre de vente en date du 9 mars 1889, dans l'affaire de

**L. C. Desforges & Co. vs leurs créanciers, No 26,390.**

et de trois writs de fieri facias dans les affaires qui suivent, à savoir :

**Fort Pitt National Bank of Pittsburgh** vs Joseph B. Williams—No 26,214.

**Fort Pitt National Bank of Pittsburgh** vs Joseph B. Williams—No 26,215.

**Mechanics' National Bank of Pittsburg** vs Joseph B. Williams—No 26,216.

Et aussi en vertu d'un ordre de cour dans l'affaire de

**Fort Pitt National Bank of Pittsburgh** vs Joseph B. Williams—No 26,214.

en date du 17 mai 1889, et aussi en vertu d'un ordre additionnel de vente dans les affaires ci-dessus, rendu le 22 juin 1889, le tout à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et la Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 juillet 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

La barge *Keystone*, ensemble avec tous ses agrès, appareils, etc., comme elle se trouve maintenant dans le fleuve Mississippi, à Alger, près du débarcadère du ferry du Deuxième District.

Livrée dans l'affaire de l'insolvable.

Saisi dans les affaires ci-dessus et d'autres.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement vendue au plus et dernier offrant pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit. L'acquéreur devra fournir un billet avec de bonnes et solvables garanties, portant intérêt à raison de cinq pour cent par an à partir du jour de la date jusqu'au paiement final et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. L'acquéreur aura à déduire de son enchère et payer au comptant au moment de la vente, les honoraires du shérif, greffier, gardien, etc., se montant en tout à peu près à quatre cent cinquante dollars ($450).
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27juin—27—juil3 8 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Wilson Brothers vs. Crescent City Manufacturing Co. Limited.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 27,149.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, au No 233 de la rue Gravier, LUNDI, 8 juillet 1889, à 2 heures P. M.—

Une voiture et un jeu de harnais.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27 juin—27, 3 8 juillet.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété de valeur améliorée** formant l'encoignure des rues Royale et Hôpital.

Mme Veuve R. Tudury vs. Veuve et héritiers de F. Degeorge.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,256—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 juillet 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Hôpital, Ursulines et Bourbon, formant le coin des rues Hôpital et Royale, et mesurant vingt-cinq pieds, six pouces de face à la rue Royale sur cent trois pieds onze pouces de profondeur et face à la rue Hôpital. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sans exception ou réserve. Etant la même propriété acquise par feu François Degeorge par achat des légataires de feu Gilbert Degeorge d'après un acte passé le 16 octobre 1880, pardevant Oscar Drouet, ex-notaire public.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24juin—24—1 8 15 22 27 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de trois lots de terre de valeur** faisant l'encoignure de l'avenue Lafayette et de la rue Claiborne, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Convenable pour une fabrique de savon, et tous les accessoires. Le tout devant être vendu en bloc.

**Aussi deux autres lots de valeur y attenants**, avec bâtisses et améliorations.

—Dans l'affaire de—

**Heinrich W. Knieper vs ses créanciers**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,644.—En vertu d'un ordre de vente en date du 11 juin 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et la Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 juillet 1889, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

1° Trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent; ensemble avec la manufacture de savon qui s'y trouve, et tous les appareils et installations, etc., qui y sont attachés et qui font partie de la dite manufacture de savon, situés dans le faubourg Washington, Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Port, St-Avid ou Claiborne, Prosper et l'avenue Lafayette, faisant une partie des lots désignés par les numéros Un, Deux et Trois sur un plan dressé par J. Pilié, voyer de ville, et déposé à l'étude de Félix De Armas, notaire en cette ville. Les dits lots de terre mesurent, chacun, trente cinq pieds de face à l'avenue Lafayette, sur une profondeur de cent dix pieds, entre lignes égales et parallèles. Un des dits lots forme l'encoignure de l'avenue Lafayette et de la rue St-Avid ou Claiborne. Les dits trois lots se touchent et forment un lot de cent cinq pieds de face à la dite avenue Lafayette, sur une profondeur et façade à la rue St-Avid ou Claiborne de cent dix pieds.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Port, St-Avid ou Claiborne et Prosper et l'avenue Lafayette, formant une partie du lot désigné par le numéro quatre, sur un plan dressé par J. Pilié, voyer de ville déposé en l'étude de F. de Armas, alors un notaire en cette ville, par acte en date du 31me jour de m 1836; lequel dit lot mesure (au pied américain) trente pieds de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de cent cinq pieds, entre lignes égales et parallèles, borné sur la droite par la propriété de H. W. Knieper et sur la gauche par la propriété de Gentilly Dreux ou à ses représentants.

3° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent, situé dans le Faubourg Washington, Troisième District de cette ville, désigné par le numéro un de l'ilet numéro vingt-quatre, borné par les rues Prosper, Lafayette, St-Avid ou Claiborne et Port, et mesurant trente pieds de face à la rue ou Promenade Lafayette, sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et six lignes.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans et syndic dans l'affaire ci-dessus.
17juin—17 24 juil 1 8 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une magnifique maison de résidence**, portant le No 116 de la rue Colombus, avec grands terrains, etc., dans le Troisième District.

**Eureka Homestead Society vs. Jules V. Charpantier.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 26,418—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 29 juin 1889, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un terrain, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, droits, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No Six du lot désigné par la lettre E Sept, borné par les rues Columbus, Kerlerec, Claiborne et Robertson, sur un plan de E Surgi, en date du 10 avril 1849, déposé en l'étude de Cyprien C. Ladreyère, ancien notaire de cette ville; lequel terrain mesure, au pied américain, cinquante pieds de face à la rue Columbus, sur cent cinquante-trois pieds cinq pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27mai—27—juin3 10 17 24 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Terrains de choix sur lesquels on peut bâtir dans le Sixième District.**

**Interdiction de Veuve Jos. Allen.**

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.—Division D.—No 19,353.

EN VERTU D'UN ORDRE DE VENTE à moi dirigé par l'honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en date du 3 mai 1889, je procéderai à la vente à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, SAMEDI, 27 juillet 1889, la propriété ci-après décrite—

**Deux certains terrains** situés dans le Sixième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Pitt, Prytanée, Berlin et l'avenue Napoléon, désigné sur un plan de D. M. Broeman, député voyer, en date du 30 mai 1859, et enliassé en mon bureau comme les terrains A et B.

Le terrain A mesure 42 pieds 10 pouces et 4 lignes de façade avenue Napoléon, sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et forme l'angle de la rue Napoléon et de la rue Pitt. Le terrain B est contigu au terrain A, et mesure 42 pieds 10 pouces et 4 lignes Napoléon avenue sur 150 pieds de profondeur sur la limite latérale du terrain A; sur la ligne du côté de la rue Prytanée 120 pieds de première profondeur, puis le terrain s'élargit de 14 pieds 3 pouces, puis s'élargit encore de 30 pieds, et mesure 57 pieds 1 pouce et 4 lignes à la limite inférieure. Les dits terrains A et B étant composés des terrains 5, 6, 7 et 8, sur un plan de A. S. Phelps, voyer, en date du 5 février 1849.

Conditions—Comptant après transfert des titres. L'acquéreur paiera ses taxes de 1888, et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Alphonse B. Phillips, notaire, aux frais de l'acquéreur.
STEPHEN J DEBBES, Encanteur.
23 juin—23 29—juillet 6 13 20 27.

**H. Groebel & Co. vs. leurs créanciers**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 19,625—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le second compte et tableau de distribution présentés par O Marrionneaux, syndic des créanciers de cette affaire ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
23juin—23 28—3juil.

## ANNONCES JUDICIAIRES

### VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Mme Charles Sagory vs. Henry Beyer.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,942—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 29 juin 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos deux et trois du carré No dix-sept, lequel est compris entre les rues Amour, Masant, Bons-Enfants et Barthélemy, d'après un plan de John Schreiber, le 16 janvier 1837, déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire, comme le plan No vingt-un du livre des plans No un; terrains mesurant, chacun, vingt-cinq pieds de façade à la dite rue Amour et cent quatre-vingt-dix-huit pieds un pouce et une ligne de profondeur, entre lignes parallèles et égales.

Acquis par feu Henry Beyer, par achat de la succession de François Naigeon, par acte pardevant Amédée Ducatel, notaire, le 19 décembre 1872.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27mai—27—3,10,17,24,29 juin.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une résidence de valeur, connue comme le No 1305 de l'avenue St-Charles, entre les rues Robert et Upperline; grands terrains, &c.**

—Dans l'affaire de—

Charles K. Burdeau vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 26,765—En vertu d'un ordre de vente en date du 31 mai 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 6 juillet 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau de terre ou portion avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges et dépendances y appartenant en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues St-Charles, Upper Line, Carondelet et Robert, désigné par la lettre B sur un plan ou certificat du voyer, fait par Louis H. Pilié, sous-voyer, à la date du 6 juin 1885, et annexé pour qu'on s'y réfère, à un acte passé pardevant James Fahey, notaire en cette ville, le 1u juin 1885, d'après lequel plan le dit morceau de terre mesure, au pied américain, soixante-neuf pieds quatre pouces de façade rue St-Charles; soixante cinq pieds de largeur sur la limite inférieure le séparant du terrain No deux sur le dit plan, cent cinquante sept pieds et neuf pouces de profondeur du côté du terrain A sur le dit plan; et cent trente trois pieds et six pouces de profondeur du côté opposé, le plus rapproché de et parallèle à la rue Robert.

Etant la même propriété que Charles K. Burdeau a acquis de Mme Marie Louisa Kennedy, épouse de Charles Genella, par acte passé pardevant Andrew Hero, jr., notaire, en et pour la paroisse d'Orléans, le 20 août 1886.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 juin—3 10 17 24—1 6 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriétés améliorées, rue Colisée entre Robert et Soniat, la rue en arrière étant la rue Perrier, Sixième District.**

**Eureka Homestead Society vs Bailey Duke Legras.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,419.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI 20 juillet 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro 312, borné par les rues Colisée, Soniat, Perrier et Robert, désigné comme lot No 6, sur un plan annexé à un acte passé pardevant E G. Gottschalk, ancien notaire en cette ville, le 24ème jour d'avril 1867; le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Colisée, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur, de Jacob Briwa, conformément à un acte pardevant M. T. Ducros, notaire, en date du 14 mai 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
19 juin—19 27—juillet 3 10 17 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

**La Banque des Citoyens de la Louisiane vs J. A. Lanauville.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 26,820—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 juillet 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain terrain, situé dans le faubourg Washington, Troisième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Levée, Elmira, Mereau et Congrès, désigné par le Numéro Cinq sur un plan de J. A. Pueyo, le 18 mai 1844, et déposé en l'étude de G. Boudousquié, notaire. Le dit terrain forme l'angle des rues Levée et Congrès et mesure, au pied américain, trente-un pieds deux pouces et une ligne et demie de façade rue Levée, sur une profondeur de quatre-vingt-deux pieds trois-quarts d'une ligne, plus ou moins, rue Congrès, et quatre-vingt cinq pieds six pouces et deux lignes sur la limite le séparant du terrain Numéro Quatre, et trente-neuf pieds deux-tiers d'une ligne sur la limite inférieure, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits que le dit terrain peut avoir à la bâtisse devant.

Ensemble avec vingt-quatre actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane appartenant à la dite propriété.

Saisis dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant une somme suffisante pour payer la réclamation de la demanderesse; savoir: la somme de cent deux dollars montant du stock prêté et dix pour cent d'intérêt de ceux à partir du 1er décembre 1884, et de plus la somme de cinq cent quarante-quatre, montant des versements sur les dites actions, et huit pour cent d'intérêt par an sur $68 de la somme à partir du 1er décembre 1881; huit pour cent d'intérêt par an sur $68 de la somme à partir du 1er décembre 1882; huit pour cent par an sur encore $68 de la somme à partir du 1er décembre 1883; huit pour cent par an sur $64 de la même somme à partir du 1er décembre 1884; huit pour cent d'intérêt par an sur $68 de la même somme à partir du 1er décembre 1885; huit pour cent par an sur $68 de la même somme à partir du 1er décembre 1886; huit pour cent d'intérêt par an sur $68 de la même somme à partir du 1er décembre 1887; huit pour cent d'intérêt par an sur $68 de la même somme à partir du 1er décembre 1888 et les frais et dépens du procès de la vente ainsi que les taxes dues sur la propriété.

L'acquéreur, en outre, assumera le résidu du dit stock hypothéqué, dette pas encore échue mais dont le paiement peut être demandé en vertu de la charte et des règlements de la Banque, savoir: la somme de deux mille cinq cent soixante piastres; et l'acquéreur assumant toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens sous sa charte, et le reste, s'il y en a, du prix de l'adjudication, comptant.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
10 juin—10 17 24—1 8 13 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vve D. L. Mernion vs, la succession de** Pierre Théophile Commagère, No 23,604
—ET—
La succession de Pierre Théophile Commagère, No 5,393.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—En vertu d'un jugement et d'un ordre de vente rendus le 28 mars 1889 et signés le 3 avril 1889 dans la première affaire mentionnée; et d'un ordre de vente daté du 21 mai 1889, dans la seconde affaire mentionnée, tout deux ordres à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et la Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 29 juin 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, carré No 379 borné par les rues St-Claude, Remparts, Kerlerec et Colombus, formant l'angle des rues St-Claude et Colombus, et mesurant, pied américain, 71 pieds, 10 pouces et 5 lignes de façade rue St-Claude; 87 pieds, 4 pouces et 5 lignes de profondeur et de façade rue Colombus; 69 pieds, 7 pouces et 3 lignes de largeur à l'arrière; et 81 pieds de profondeur de l'autre côté vers la rue Kerlerec, borné du côté de la rue Kerlerec par la propriété appartenant ou ayant appartenu à S. Pespéreau, et à l'arrière par la propriété de M. Staes, ainsi que le tout est accusé sur un acte passé pardevant O. de Armas, notaire, en date du 9 décembre 1858, et sur un plan annexé à cet acte. Etant la même propriété acquise par feu P. C. Commagère, par deux actes exécutés devant O. de Armas, notaire, le 28 octobre 1858, enregistrés C. O. livre 78, page 302, et le 9 décembre 1858, enregistrés C. O. livre 77, page 326.

Conditions—Quinze cents dollars ($1500) comptant; le reste à un an de crédit sur un billet à ordre de l'acquéreur portant sept pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à paiement, garanti par lien du vendeur et hypothèque spéciale; l'acquéreur devant assurer la propriété pour le montant du crédit et transférer la police au porteur du billet. L'acte de vente devant contenir la clause de non aliénando et la vente sans estimation, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente. L'acquéreur devant assumer en sus du prix d'adjudication les taxes de ville et d'Etat de 1889 sur la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, No 23,604.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 mai—27—3 10 17 24 29 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Bertrande Cerciat, épouse de Germain Journée, vs. son mari.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 24,465.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier district de cette ville, le SAMEDI, 13 juillet 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Villeré, St-Philippe et Robertson, désigné par le No 3 sur un plan de Joseph Pilié, ancien voyer, en date du 2 janvier 1846, et déposé en l'étude de Chs Boudousquié, ancien notaire; le dit lot mesure au pied américain trente deux pieds plus ou moins de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de quatre-vingt-seize pieds deux pouces et trois lignes plus ou moins entre lignes parallèles. La dite propriété en communauté a été achetée par le défendeur d'Alfred Marchand par acte passé par-devant Amédée Ducatel, notaire, le 6 mars 1873, et enregistré au Bureau des transferts, Livre 100, folio 664.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHARLES W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 juin—10, 17, 24—1, 8, 13 juillet

## ANNONCES JUDICIAIRES.

### VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente par le shérif du contenu et du fonds de marchandises de première classe d'un plombier, pièces s'adaptant pour installation de gaz et machines à vapeur, installation de gaz d'un établissement.**

La Compagnie dite Phœnix Glass Co., vs E. D. Lyons—No 26,879.

L. Wolf Manufacturing Co., vs le même—No 27,029.

E. P. Gleason Manufacturing Co., vs le même—No 27,083.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 8 juillet 1889, à 10 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local, No 58 rue Baronne.

Le contenu du dit établissement, consistant d'un vaste assortiment de lustres, globes, branches, installations de gaz, tuyaux, abats-jours, stoves à gaz, ranges, etc., et autres articles nombreux faisant partie de ce genre d'affaires; le tout selon un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisis dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26juin—26—juil 1 5 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Mme Alice J. Ford vs J. A. Mallon, son mari.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,578—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 29 juin 1889 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Levée ou Tchoupitoulas, Chippewa, Toledano et l'Avenue de la Louisiane, désigné par le numéro neuf et mesurant trente-trois pieds un pouce de face à la rue Tchoupitoulas ou Levée, sur une profondeur sur la ligne la plus près de l'avenue de la Louisiane de quatre vingt dix-huit pieds six pouces, et sur la ligne la plus près de la rue Toledano de cent sept pieds et six lignes, mesurant aussi trente deux pieds de largeur dans le fond, étant la même propriété acquise par James A. Mallon de la succession de Courtade, par un acte authentique pardevant O. Drouet, notaire, le 2 mai 1885, enregistré au bureau de transfert, livre 123, folio 94.

2° La moitié d'un certain lot de terre dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite. Lequel dit lot de terre est désigné par le numéro 8 et la dite moitié on dit lot No 8 est la plus près de l'avenue de la Louisiane. La dite moitié du lot No 8 mesure seize pieds et six pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de quatre-vingt-neuf pieds onze pouces et trois lignes. Etant la même propriété acquise par le dit James A. Mallon, conformément à un acte passé pardevant Jos H. Spearing, notaire, en date du 6 août 1885, dûment enregistré au bureau de transfert, livre 121 folio 705.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29 mai—29—4 11 18 25 29 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

**James Simeon vs Louis Seymour.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 27,178—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 27 juillet 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé à Burtheville, actuellement le Sixième District de cette ville, dans l'ilet numéro deux et borné par les rues Tchoupitoulas, (ancienne ment Levée), Calhoun, Association (anciennement Preston) et la ligne de l'ex-propriété Foucher, maintenant le City Park, appelé l'Exposition Boulevard, mesurant le long du côté du même côté du City Park actuel, lesquels connu comme étant le Parc Audubon, le dit morceau ou portion de terre forme le coin de la rue Association et la ligne de la dite Exposition Boulevard et mesure soixante-douze (72) pieds de face à la dite Exposition Boulevard et de la ligne du Parc Audubon, sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Association de cent quarante-sept (147) pieds.

Etant la même propriété acquise par le défendeur ci-dessus par achat de John B. Beh, d'après un acte passé pardevant A. S. Beck, notaire en cette ville le 22 de janvier 1888. (Bureau des Aliénations Livre 126 folio 726.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 juin—24—juillet 1 8 15 22 27.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**George R. Saikeld, Miss Fanny Freret**, légataire, subrogée, vs Wm A. Freret et Frederick G. Freret.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 5,389—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et la Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 27 juillet 1889, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

**Tous les droits, titres et intérêts des défendeurs Wm A. Freret et Frédérick G. Freret dans la succession de leur défunte mère, feue Mme Fanny Freret et qui consistent de la partie indivise de deux neuvièmes de la propriété ci-après décrite:**

1° Les lots 11 à 21 inclusivement, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Première et Deuxième, lesquels suivant un plan de Hugh Grant, voyer, en date du 9 mars 1849, déposé dans les archives de Adolphe Mazureau, notaire; les lots 12 à 20 inclusivement, mesurant chacun vingt-huit pieds un pouce et cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot 11 mesure trente pieds de face à la rue Deuxième par cent vingt six pieds six pouces de profondeur, et le lot 21 a trente pieds de face à la rue Première sur cent vingt-six pieds six pouces de profondeur.

2° Quatre-vingt dix pieds de la portion de façade des lots 5 à 9 inclusivement, dans le même ilet, lesquels cinq lots suivant le même plan, mesurent 23 pieds et 6 pouces et les lots 6 et 9 ont chacun vingt-huit pieds un pouce et 2 lignes, les lots 7, 8 et 9 ont chacun vingt-huit pieds un pouce et trois lignes tout de façade sur la rue Carondelet sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; les portions des dits lots étant des neuvièmes doivent être vendues étant de quatre-vingt dix pieds de façade à la rue Deuxième, sur cent quarante pieds six pouces et huit lignes de profondeur et de face à la rue Carondelet.

3° Le lot No 4 dans l'ilet borné par les rues Colisée, Quatrième, Washington et Chestnut, ainsi désigné sur un plan annexé à un acte passé devant Félix Grima, notaire, en date du 29 mai 1861, lequel lot No 4 mesure cinquante-un pieds six pouces et trois lignes de face à la rue Colisée, sur cent vingt-huit pieds deux pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

4° Cinq neuvièmes de deux ilets de terre, dans le Septième District, Nos 270 A et 270 B, bornés par l'avenue Canal ou Carrollton et les rues Dublin, Sixième et Dix-septième; le No 270 A est borné par l'avenue Canal, les rues Dublin, Sixième et Stéphanie, et le No 270 B par l'avenue Canal, les rues Dublin, Dix-septième et Stéphanie.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24juin—24—juillet1 8 15 22 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété améliorée dans le Sixième District.**

Mlle Carrie A. Hotchkiss vs. C. W. Reed.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,159.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 27 juillet 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Quatrième District (anciennement à Hurstville, paroisse Jefferson) dans l'ilet borné par les rues Arabella, Joseph, Jeannette et Hurst, désigné comme lot No cinquante-huit sur un plan du dit faubourg Hurstville par B. Buisson, voyer, daté du 17 mars 1837. Le dit morceau ou portion de terre est situé à savoir: commençant à un point sur la rue Joseph à une distance environ de cent pieds de l'encoignure Joseph et Hurst, et mesure cinquante pieds de face à la rue Joseph sur une profondeur, entre lignes parallèles, d'environ cent vingt pieds.

Acquis par le défendeur de la plaignante, d'après un acte passé pardevant A. S. Beck, notaire, le 28 octobre 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24juin—24 juil 1 8 15 22 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Veuve Evelina Maché vs Veuve Mary Ann Fisk.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 26,438—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, SAMEDI, 6 juillet 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau de terre ou portion avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, carré d'ilet désigné par le numéro municipal 43, borné par les rues Joséphine, Fulton, Rousseau et Jackson, commençant à une distance de quarante-neuf pieds du coin des rues Fulton et Joséphine, et mesurant soixante-seize pieds huit pouces et quatre lignes de façade rue Joséphine sur cent dix-neuf pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, le tout, plus ou moins, en mesure américaine; ladite portion de terre se compose de tous les terrains primitifs onze et douze et de la moitié du terrain primitif No treize.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 juin—3 10 17 24—1 6 juil

**Succession de Myra Clark Gaines.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 13,135.—Division "B".—Attendu que Sylvester P. Walmsley a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Myra Clark Gaines décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
23 juin—23 28—9 juil

## VENTES A L'ENCAN.

### PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Site de choix sur lequel on peut bâtir, rue Rousseau, entre Joséphine et Jackson.**

A L'ENCAN.

**Succession de Daniel O'Regan.**

No. 17,281—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 20 juillet 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 juin, 1889, il sera vendu à l'encan :

Un terrain dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Rousseau, Fulton, Joséphine et Jackson. Le terrain mesure 31 pieds de façade rue Rousseau sur 110 de profondeur, et est situé dans un quartier populeux, près de la Brasserie Louisiana.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera toutes les taxes de 1889, et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Préot, notaire.
19juin—19 29—6 13 20 juil

**Cottage de choix coin des rues Chartres et Désiré. Et un site adjacent pour bâtir. A l'Encan.**

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 29 juin 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère public :

1° Le cottage simple coin des rues Chartres et Désiré. Le lot a 30 pieds de face à la rue Chartres sur environ 86 pieds de profondeur et face à la rue Désiré. Le cottage est retiré de la rue à galerie devant et derrière, est en face de la fabrique Dunbar et à proximité de deux lignes de chars urbains.

2° Le lot de choix pour bâtir contigu au lot ci-dessus, mesure environ 24 pieds de face à la rue Désiré sur 90 pieds de profondeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit avec intérêt de 8 pour cent par an avec lien de vendeur et toutes les clauses de garanties usuelles. L'acquéreur assumera toutes les taxes de 1889 et déposera 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Jas. Fahey, Esq., notaire.
16 juin—16 23 29.

### PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Cottage No 517 rue des Marais** dans le Troisième District.

Succession de Peter Dowry, décédé.

A l'encan, Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. HODGSON, encanteurs.—bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 20 juillet 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse, d'Orléans, Division "B", en date du 13 juin 1889 dossier No 26,774, pour le compte de la succession de feu Peter Dowry, à l'encan, il sera vendu :

**Un certain terrain**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet No 395, borné par les rues Marais, St-Claude, Musique et l'avenue Lafayette. Le dit terrain est désigné par le No 9 et mesure 30 pieds de façade rue des Marais, sur une profondeur de 91 pieds 5 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage en bois, portant le No 517 de la rue des Marais, et à deux chambres, citerne, auvents, etc.

Conditions—Comptant en passant titres : 20 pour cent comptant sur les lieux, et en assumera le paiement des taxes de 1889 en outre de l'enchère.

L'acte de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire aux frais de l'acquéreur.
16juin—16 23 30—juil 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

**La belle maison de résidence** en bois, No 726 rue Dauphine, entre Clouet et Louisa.

**Le cottage double de choix**, Nos 28 et 28 1/2 rue Louisa, entre Royale et Chartres.

Succession de Wm E. Hunter, décédé, Dossier No 26,773.

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur,—Bureau, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 29 juin 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et la Commercial place, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un décret de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la même Cour, Division A, en congé dans le moment; décret daté du 23 mai 1889, Dossier No 26,773, pour le compte de la succession de William E. Hunter, décédé, à l'encan, il sera vendu—

**Dans le Troisième District, No 726 rue Dauphine,**

1. Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, carré borné par les rues Dauphine, Royale, Clouet et Louisa, mesurant 72 pieds de façade rue Dauphine, sur une profondeur de 15 pieds de 10 pouces et 2 lignes du côté le plus rapproché de la rue Louisa, et 160 pieds de profondeur du côté de la rue Clouet; sur 73 pieds de largeur à l'arrière, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en une jolie maison de résidence en bois couverte en ardoises, ayant corridor en haut et en bas, élégants salons à arche, boudoir et salle à manger richement décorés, manteaux de cheminées en marbre, etc., cuisine, office, cabinets, cave, etc., et 5 ou 6 chambres à coucher, chambre à bain et cabinet au-dessus, gaz et installations parfaites (excepté les lustres et sonnettes), cloches électriques et écuries d'alarme contre les voleurs, le tout en parfait état. Il y a une remise avec écurie à deux étages, au-dessus, cours et pelouse spacieux, citernes, beaux gazons, fleurs, arbres fruitiers, une barrière, en fer devant et en tout point, une maison de résidence de famille de premier ordre.

**Nos 28 et 28 1/2 rue Louisa.**

2° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le 3me district de cette ville, carré d'ilet No 14 borné par les rues Louisa, Clouet, Chartres et Royale, désignée par la lettre "A" et mesurant 47 pieds 9 pouces de façade rue Louisa, sur une profondeur de 213 pieds 1 pouce et 7 lignes, entre lignes égales et parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent en une:

**Maison cottage double en bois couverte en ardoises**, connu sous les Nos 28 et 28 1/2 de la rue Louisa, et ayant de chaque côté 3 chambres, gaz et installations parfaites, 2 citernes, auvents, etc., grande cour, jardin, etc., et se loue $32 par mois, à bail.

Le tout d'après des plans que l'on peut voir au lieu de la vente.

La propriété peut être visitée sur une autorisation écrite de l'encanteur.

Conditions—Comptant en passant les titres; 10 pour cent devant être payés comptant sur les lieux; l'acquéreur assumera les taxes de l'année courante 1889, en sus des enchères.

Actes de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.
24 mai—26 mai, 2, 9, 16, 23, 29 juin.

### PAR STEPHEN J. DEBBES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Propriété de valeur dans le Second District,**

No 511 rue du Canal, entre Broad et Dorgenois.

**Succession de Mme Rebecca J. Hoyle.**

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C No 1250.

PAR STEPHEN J. DEBBES, Encanteur—Bureau, 45 rue Royale.—SAMEDI, 29 juin, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite cour, en date du 21 mai, la propriété ci après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Broad, Dumaine et Dorgenois, et désignés comme lots Nos dix-neuf, vingt, vingt-un et vingt deux de l'ilet 45, sur un plan fait par Tourné, en date du 15 mars 1854, et déposé comme plan No 79 dans le livre des plans No 2, en l'étude de S Magner, ancien notaire de cette ville. Le lot No dix-neuf ayant huit pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue du Canal, cent cinquante-trois pieds de profondeur sur le côté du lot No vingt, cent soixante un pieds trois pouces de profondeur de l'autre côté et soixante-cinq pieds onze pouces et six lignes, plus ou moins, de largeur dans le fond.

Les lots Nos vingt, vingt-un et vingt-deux mesurent, chacun, trente pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de cent cinquante-six pieds huit pouces et deux lignes. Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à 2 chambres avec chapiteau avec une écurie couverte en ardoises ayant chaque côté neuf chambres, une remise à deux étages et écurie pour trois chevaux et dans le fond de la bâtisse principale un hangar pour bois et charbon.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et privilèges de vendeur avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuel es de garanties, assurances, etc. Les taxes de 1889 doivent être payées au prorata par l'acquéreur et le vendeur.

Acte de vente pardevant T. A. Bakewell, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente au moment de l'adjudication.
25mai—26—1 8 15 22 29juin.

### PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

**Cottage désirable dans le Quatrième District.**

**No 88 Avenue Washington.**

Interdiction de Emma L. McDuff.

No 2,173—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 176 rue Commune—SAMEDI, 20 juillet 1889, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Encanteurs, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 11 juin 1889, et rendu dans la susdite succession—

**Le commode Cottage couvert en ardoises**, avec bâtisse à deux étages dans le fond, No 88 avenue Washington, dans l'ilet borné par les rues Annunciation, Laurel et Sixième, contenant galerie sur la façade et sur les côtés, 5 chambres avec cabinets à provisions en bas, et 2 chambres avec cabinets à provisions au-dessus, citerne, hangars, etc. Le terrain est décrit comme suit: Lot No 4, mesurant 30 pieds de face à la rue Washington, sur 100 pieds 9 pouces et une plus petite portion, désignée par la lettre B, mesurant 30 pieds, plus ou moins, de façade, d'un côté de la ligne et les lots 3 et 4 sur un contenant, laquelle large portion de terre se séparant de la propriété appartenant autrefois à Henry Jolls, entre lignes parallèles, et 30 pieds de largeur dans toute sa profondeur; lesquelles 2 portions de terre mesurant ensemble 30 pieds de face à la rue Washington par 160 pieds 9 pouces, plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à un crédit de 1 et 2 ans en billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt par an, avec toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumeront les taxes de l'année 1889, et un dépôt de 10 0/0 d'usage de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. Bendernagel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
15 juin—15 22 29—juil 6 13 20

## VENTES A L'ENCAN.

### PAR WARREN HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Meubles de maison, piano, outils de charpentier, outils de machiniste. Dans l'affaire de la succession de E. A. Borne et épouse.**

PAR WARREN HOMES, encanteur, bureau No 9 rue Carondelet—JEUDI, le 27 juin 1889, à 11 heures a. m., au local situé rue Jefferson, entre Zimple et Quatrième, dans la Septième District, anciennement Carrollton, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E," Dossier 27,116, daté du 13 juin 1889—

Un lot de meubles de maison, piano, outils de charpentier, outils de machiniste conformément à un inventaire déposé au bureau du greffier dans la cour ci-dessus mentionnée. Conditions—Comptant avant livraison. 15juin—à la date

### PAR JAS P. GUINAULT.

**Résidence à étage rue des Français No 24, près du Marché Français.**

Succession d'Eulalie Laborde, épouse de E. G. Sanders.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 6860.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau: coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 27 juillet 1889, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs rue St Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 juin 1889, la propriété suivante, savoir:

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Français, Esplanade, Chartres et Decatur, lequel lot de terre mesure 42 pieds 7 pouces 4/8 de ligne de face à la rue des Français sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5/8 de ligne.

Ensemble un résidence à étage ayant au rez-de-chaussée un magasin avec résidence au-dessus hydrant, etc., etc.

Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Une moitié ou davantage comptant à l'option de l'acheteur et la balance à un an de crédit en un billet garanti par hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt par an, avec toutes les clauses pénales d'usage.

L'acquéreur assumera les taxes pour l'année 1889. 10 pour cent comptant sera exigé de l'acquéreur sur le prix d'acquisition.

Acte de vente pardevant Jos. Duvigneaud, notaire.
26 juin—26 29—6 13 20 27 juillet

**Meubles, argenterie et bijoux.**

**Succession de Jean Menestes.—No 27,162**

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville—LUNDI, 8 juillet 1889, il sera vendu, à 11 heures du matin, à la der. rière demeure du défunt, No 162 rue Bienville entre les rues Remparts et Bourgogne en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 juin, 1889—

Meubles de maison, argenterie et bijoux, d'après un inventaire enliassé en Cour.

Conditions—Comptant.
26 juin—26—juillet 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Maison en briques rue du Port Nos 14, 16 et 18 près de Grève. Maison en bois rue Mandeville No 61 entre les rues Royale et Chartres. Vente pour effectuer un partage. Michel Meilleur vs Charles Cavaroc, tuteur et al.**

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 25,430

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 20 juillet 1889, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 7 juin 1889 et signé le 13 juin 1889 par l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite cour, les propriétés suivantes, savoir:

1° Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Espagne, Royale et Chartres, mesurant 37 pieds, 3 pouces 5 lignes de face à la rue Mandeville sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

2° Un autre lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le même District, dans l'ilet borné par les rues Port, Enghien, Decatur et North Peters, mesurant 53 pieds 1 ligne de face à la rue du Port 57 pieds, 7 pouces, 6 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Decatur le séparant du lot de l'encoignure, 64 pieds, 2 pouces, 4 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue North Peters et 34 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année 1889 en sus du prix d'achat.

Actes de vente pardevant Jno. J. Barnett, notaire.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de vente sera requis.
16juin—16 22 29—juil 3 13 20juillet.

**Propriétés dans le Troisième District. Maison Double rue des Français, No 151.**

**Maison à deux corps de logis, rue Bourbon, No 463.**

**Terrain vide, rue Dorgenois.**

Succession de Madame F. G. Gaspard—No 26,887.

PAR Jas. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 6 juillet 1889, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de vente de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 4 juin 1889, les propriétés suivantes:

1° Un lot de terre dans l'ilet compris entre les rues Français, Champs Elysées, Morales et Urquhart, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue des Français, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Ensemble, une maison double couverte en ardoises avec deux chambres, deux citernes, lieux d'aisance, cour, briques, etc., etc.; louée $12 par mois.

2° Un lot de terre dans l'ilet compris entre les rues Bagatelle maintenant Bourbon, Morales actuellement Marais, Urquhart et Union, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bagatelle ou Bourbon sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Ensemble, une maison divisée en deux corps de logis contenant six chambres, deux citernes, puits, lieux d'aisance, etc., etc. Louée $8 par mois.

3° Un terrain vide dans le carré d'ilet compris entre les rues Dorgenois, Rocheblave, Aubry et St-Bernard, mesurant 30 pieds de face à la rue Dorgenois sur 110 pieds de profondeur; lequel lot de terre est désigné par le No 8 de l'ilet No 26. Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant P. L. Foureby, notaire.

Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année 1889 en sus du prix d'acquisition.
5 juin—5, 8, 15, 22, 29—juil 6

# Propriétés de choix

**Près du Marché Poydras.**

**Deux résidences en briques, à étage, rue Carondelet, Nos 109 et 111.**

**Magasin en briques, à étage, rue Poydras, No 184.**

**Un ilet de terre, avec bâtisses, à Carrollton, à trois ilets du fleuve et deux de l'avenue St-Charles.**

**Quatre lots de terre faisant face aux rues St-Louis et Robertson, près de Southern Brewery.**

**Vente pour effectuer un partage.**

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 26,981—Division E.

**John B. Schmitt et al. vs. Madame E. E. Broadwell et al.**

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau: Bienville et Passage de la Bourse.—Le SAMEDI, 6 juillet 1889, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu et signé le 31 mai 1889, par l'Honorable Albert Voorhies, juge de la dite cour, les propriétés suivantes savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier district de cette ville, avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, dans l'ilet compris entre les rues Poydras, Baronne, Carondelet et Lafayette, étant à une distance de 95 pieds 9 pouces de la rue Carondelet, et mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Poydras sur 156 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée du côté le plus rapproché de la rue Carondelet. Les bâtisses et améliorations comprennent un magasin en briques à étage, loué à MM. Larrieu et Mandat à raison de $35 par mois. Le magasin est désigné par le No 184 rue Poydras.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le même district et ilet, étant à une distance de 79 pieds 7 pouces de la rue Poydras, et mesurant 19 pieds, 9 pouces et 7 lignes de face à la rue Carondelet, sur 91 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée de quatre pieds de large dans le fond ouvrant sur la rue Poydras. Les bâtisses et améliorations comprennent une résidence en briques à étages, portant le No 109 rue Carondelet, louée $30 par mois.

3° Un autre lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le même district et ilet, attenant à la propriété ci-dessus et secondement décrite; lequel lot de terre étant à une distance de 98 pieds 4 pouces de la rue Poydras et mesure 19 pieds 9 pouces de face à la rue Carondelet, sur 91 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles; avec l'usage d'une allée de quatre pieds de large dans le fond des susdits lots, ouvrant sur la rue Poydras. Les bâtisses et améliorations comprennant une résidence en briques à étage, portant le No 111 rue Carondelet, louée $30 par mois.

4° Quatre lots de terre attenants avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de cette ville, dans l'ilet No 189, borné par les rues St-Louis, Toulouse, Robertson et Claiborne, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 5 d'après un plan annexé à un acte de vente par Moeny & Cook, passé devant Louis T. Caire, alors notaire, le 17 septembre, 1881. Les dits lots ont les dimensions suivantes, savoir:

Les lots Nos 1, 2 et 3 mesurent, chacun, 32 pieds de face à la rue St-Louis, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles—le lot No 3 étant à une distance de 32 pieds de la rue Robertson. Les améliorations consistent en une maison en bois, construite sur l'arrière des dits lots, et un grand hangar faisant face à la rue St-Louis, occupé par un maréchal ferrant et atelier de charronnage.

Le lot No 5 mesure 28 pieds de face à la rue Robertson, sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et se trouve à une distance de 100 pieds de la rue St-Louis. Ensemble une maison en bois, double, etc., etc., louée $8 par mois.

5° Un ilet de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 7ème district de cette ville, borné par les rues Clinton, Hillary, Commercial et Macarty, mesurant 300 pieds de face aux rues Clinton et Hillary, et 275 pieds de face aux rues Macarty et Commercial. Les bâtisses et améliorations comprennent une bâtisse en bois à l'angle des rues Clinton et Commercial; une autre à l'angle des rues Clinton et Macarty, et un cottage élevé au centre de l'ilet et fai ant face à la rue Clinton—citernes, lieux d'aisance etc., etc.

Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance à un crédit d'un an en billets garantis par hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le paiement des susdits billets. Les acquéreurs assumeront toutes les taxes pour l'année 1889 et se conformeront à toutes les clauses pénales d'usage.

Les acquéreurs feront un dépôt comptant de 10 pour cent sur le prix d'acquisition.

Actes de vente pardevant A. J. Villeré, notaire.
5 juin—8 15 22 29—6 juil

## VENTES A L'ENCAN.

### PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**PHARMACIE.**

**Clientèle, patronage, meubles, etc.**

Succession de Léon Arlaud.

No 27,158—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: 3 1/2 rue Carondelet—LUNDI, 1er juillet 1889, à 10 heures A. M., il sera vendu, sur les lieux, coin des rues Dauphine et Douane, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 17 juin 1889, pour le compte de la succession ci-dessus :

1° Le contenu de la pharmacie, ensemble avec la clientèle, patronage, les vitrines, prescriptions, balances pour comptoir, distillerie, comptoirs, installations, le magasin, coffre-fort, vitrières, médicaments, parfumeries et tous les articles qui appartiennent en général à une pharmacie pour en conduire les affaires; le tout sera vendu en bloc.

2° Un grand assortiment de meubles pour salon, salle à manger, chambre à coucher et corridor, literie, tapis, matelas, glaces et autres articles trop longs à énumérer.

Le tout d'après un inventaire enregistré à la Cour Civile de District, dont une copie peut être vue au bureau de l'encanteur.

Termes: comptant sur adjudication.
19 juin—19 23 28—1 juil

**Vente péremptoire**

Pour effectuer un partage parmi les propriétaires absents de la

**Charmante résidence en briques à deux étages, avec attic, No 90 Avenue Esplanade.**

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux, 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 29 juin, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Encanteurs.

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville désigné par le No Un dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Bourbon, Dauphine et Quartier, mesurant 33 pieds 2 pouces de face à la rue Esplanade, sur une profondeur de 106 pieds 7 pouces.

Les améliorations comprennent la délicieuse résidence en brique à deux étages pour famille, connue par le numéro municipal 90 rue Esplanade, ayant au rez de chaussée un beau salon, corridor et salle à manger, cuisine, office et dépendances.

L'étage supérieur renferme de grandes chambres aérées, lieux d'aisance et autres chambres, citerne, etc.

La propriété est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1889, à raison de $45 par mois, payables mensuellement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets subdivisés en coupons au gré des parties intéressées, garantis par toutes les clauses de garantie ordinaires, portant intérêt à 8 0/0 de la date de la vente jusqu'au paiement. Les taxes de 1889 seront payées par l'acquéreur au-dessus du prix d'adjudication; l'acquéreur paiera 10 0/0 de l'adjudication comptant sur les lieux pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Geo. C Préot, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
16juin—16 23 29

**Deux petites propriétés dans le septième district.**

**Succession de Phil. Williams.**

No 26,704.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur. Bureau 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 29 juin 1889, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 22 mai 1889, pour compte de la dite succession—

Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le septième District de cette ville désignés par les Nos 7 et 8 de l'ilet borné par les rues De Armas, Aspe, Millaudon et Clinton, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue De Armas sur 105 pieds 7 pouces de profondeur.

Les améliorations consistent en une maison double avec deux chambres de chaque côté, avec galerie devant, citerne, lieux d'aisances, etc., connue par le numéro municipal No 26 rue De Armas, et une maison simple avec deux chambres, cuisine et galerie devant, citerne, lieux d'aisance, écuries, etc., connue par le numéro municipal 24 rue de Armas.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Ernest Commagère, notaire, aux frais des acquéreurs.
26 mai—26—juin 1 8 15 22 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Terrain de valeur dans le Sixième District**, rue Toledano. Passation de terre; Jugements, billet de crédit, etc. Mme A. S. Barnes et John H. Page vs. Mme Elise Anne Page et al.—No 25,110—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet.—SAMEDI, 13 juillet 1889, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 13 mai 1889 et signé le 17 mai 1889, et par le consentement de toutes les parties enregistré le 3 juin 1889, dans la dite Cour, dans l'affaire ci-dessus, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un lot de terre situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toledano, Camp et Magazine et l'avenue de la Louisiane, désigné comme lot No 23, sur un plan à l'étude de T. Guyol, notaire, et mesurant 32 pieds, 4 pouces de face à la rue Toledano, sur une profondeur de 129 pieds entre lignes parallèles.

2° Une certaine patente de terre No 468, donnée par W. B. Armstrong, enregistreur du bureau des terres et H. C. Warmoth, gouverneur de la Louisiane pour quatre cent soixante et quarante-six centièmes.

3° Un certain jugement en faveur de John Page contre le Board of Administrators of the Insane Asylum pour $490, 77 avec intérêt à 8 pour cent à partir du 21 mars 1871 et les frais rendu par la Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, No 2312.

4° Un certain billet de crédit ou un ordre tiré par Josiah Fisk, le 11 mai 1881, pour $300 avec intérêt de 8 pour cent à partir de la date.

Pour plus amples informations concernant la patente, jugement et billets de crédit dans les paragraphes deux, trois et quatre, voir l'avocat ci-dessus à la cour.

Conditions—Pour ces biens immobiliers un tiers comptant et le reste à un et deux ans; le pour un crédit sera garanti par privilège de vendeur et hypothèque; intérêt à 8 pour cent et 5 0/0 à l'avocat en cas de poursuite et toutes les clauses usuelles. Pour les biens mobiliers comptant.

Acte de vente pardevant Ferdinand Kirchner notaire aux frais de l'acquéreur.
8 juin—8 15 22 29 juil 6 13

### PAR MACON, PAUL & ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente en partage.**

**Beaux meubles de maison, piano, faïence, gravures, etc.**

In re. Mme Mary Harvey vs Harry Harvey et als.

Nos 20,017 et 19,529.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL encanteur.—Bureaux No 10 rue Carondelet—MERCREDI, 3 juillet 1889, à 11 heures A. M., à la résidence No 104 rue Felicity, en vertu d'un jugement rendu le 12 juin et signé le 21 juin 1889, par l'honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, il sera vendu à l'encan, pour effectuer un partage:

Tout le contenu du dit local, consistant en une élégante collection de meubles de salon, de chambre à coucher et de salle à manger, piano, faïence, verrerie et autres, etc., meubles de cuisine etc.

Conditions—Comptant.
22 juin—22, 29—juil 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Propriétés de choix, centralement situées, et d'un rapport rémunérateur.**

**Les maisons de résidence en briques à deux étages, 223 et 225 rue St-Charles, entre Julie et St-Joseph.**

Succession d'Ernest Bazile Joubert.

No 27,191—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 20 juillet 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 juin 1889, il sera vendu à l'encan:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues St-Charles, S Joseph, Carondelet et Julie, mesurant 44 pieds 1 pouce de façade rue St-Charles sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles. Le dit terrain est désigné par la lettre "B" sur un plan annexé à l'acte en l'étude d'Amédée Ducatel en date du 15 février 1886. Les améliorations comprennent une maison de résidence double en briques à deux étages Nos 223 et 225 rue St-Charles admirablement située pour résidence ou comme placement d'argent, donnant le très joli revenu de $60 par mois, et pouvant toujours se louer à de bons locataires. La propriété est à proximité de marchés, d'églises et lieux d'amusements et à 10 minutes de marche de la rue du Canal.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1889 en sus du prix d'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James Simon, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.
15 juin—15 22 29—juil 6 13 20

### PAR E. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Le contenu d'une manufacture à vapeur**

**De Châssis, Persiennes, Jalousies, Portes,**

Consistant en matériaux, machines à vapeur, bouilloires, arbres de couche, poulies machines lourdes et légères, outils, etc.

Aussi, les comptes ouverts et à recevoir, etc.,

Dans l'affaire de Patrick C. Malone vs. Ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E No 26,642.

VENTE DE SYNDIC.

PAR E. ONORATO, encanteur — Bureau, No 16 rue Bourbon — MARDI, 2 juillet 1889, à 10 heures et demie a. m. au local coin nord-est des rues Franklin et Erato, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite cour, en date du 19 juin 1889, il sera vendu la propriété ci-dessus décrite, et plus amplement détaillée par un inventaire déposé à mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
20juin—20 26—juil 2

## VENTES A L'ENCAN.

### PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

# Propriété améliorée de valeur

Dans le Troisième District,

**Coin des rues Union et St-Claude**, No 534 rue St-Claude entre Champs Elysées et Marigny, en face du dépôt du Shell Beach Railroad.

**Succession de J. P. Remede.**

No 16,417—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 29 juin 1889, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à trois ordres de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B en date respectivement du 22 avril 1889, du 24 avril 1889 et du 23 mai 1889, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Trois lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Amour maintenant Remparts, St-Claude ancien ment Bons Enfants et Marigny, désignés comme lots Nos 4, 5 et 6, sur un plan de A. Castaing, déposé en l'étude de Lacoste, notaire de cette ville. Les dits lots mesurent comme suit: le lot No 4, 31 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue St-Claude, anciennement Bons Enfants, sur une profondeur de 90 pieds; le lot No 5 mesure 31 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue St-Claude anciennement Bons Enfants, sur une profondeur de 128 pieds; le lot No 6 mesure 31 pieds de face à la rue des Bons-Enfants, sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison cottage en bois connue par le numéro municipal 534 rue St-Claude, ayant 5 chambres et une petite cuisine attenante, deux cuves, deux puits, écurie, lieux d'aisance, galerie de côté, à l'arrière jardin de fruits et de fleurs; etc.

2° Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ilet borné par les rues Union, Bons Enfants, Bagatelle et Remparts, se touchant et un formant l'encoignure des rues Union et Bons-Enfants, mesurant 59 pieds 5 pouces de face à la rue Union, sur une profondeur et de face à la rue Bons-Enfants de 63 pieds 6 pouces, et l'autre mesure 58 pieds 4 pouces de face à la rue Union, sur une profondeur de 63 pieds 6 pouces. Les améliorations consistent en trois maisons en bois ayant quatorze ou quinze chambres, cuves, lieux d'aisance, etc. Le coin est occupé comme marché. Pour les distributions, voir le plan à la Bourse.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste à 1 an, à un an, avec billets garantis par privilège de vendeur et par hypothèque, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final; dix pour cent du dépôt. L'acquéreur assumera les taxes de 1889, en sus du prix de la vente, et toutes les clauses usuelles de garanties.

Actes de vente pardevant Joseph Duvigneaud, notaire aux frais de l'acquéreur.
25mai—25—1 8 15 22 29juin.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Succession de Henry Parr et épouse.**

No 25,856.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 29 juin 1889, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 17 mai 1889 et signé le 23 mai 1889 par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Une portion de terre mesurant 90 pieds 1 pouce 4 lignes de largeur, parallèle à la rue Dauphine, anciennement Grands-Hommes commençant sur la ligne du fond de la propriété de Mlle Alignot, faisant face à la dite rue Dauphine et s'étendant en profondeur entre les lignes parallèles, jusqu'à la rue Bourgogne, anciennement Craps, qui n'est pas encore ouverte, lesquelles portions de terre et les améliorations qui s'y trouvent et sans la particulière réserve concernant un passage ou une allée, comme il est spécifié dans un certain acte de partage entre le dit feu Henry Parr et Valentin Shambach, par acte passé pardevant A. Dreyfous, notaire, le 9 février 1869 par lequel le dit feu Henry Parr a acquis la propriété ci-dessus décrite, enregistré au bureau des transferts, livre 90 folio 3.

2° Une portion de terre mesurant 72 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Remparts, anciennement Amour, s'étendant en profondeur, entre deux lignes égales et parallèles, à la rue Bourgogne, anciennement Craps, qui n'est pas encore ouverte, et mesurant 72 pieds 5 pouces de face à la rue Bourgogne, étant de la même façade de 72 pieds 5 pouces et 2 lignes, laquelle est une moitié de la rue Mathilda, qui n'est pas encore ouverte; laquelle portion de terre a été également acquise par le dit défunt ci-dessus mentionné.

3° Une portion de terre mesurant 72 pieds 5 pouces et 2 lignes de face sur la rue St-Claude, anciennement Bons Enfants, s'étendant en profondeur à la rue Remparts, anciennement Amour, sur une profondeur de la même façade de 72 pieds 5 pouces et 2 lignes, bornée sur le côté le plus près de la ville par la propriété Tobacco Warehouse ou à ses représentants. Acquis par le dit défunt ci-dessus mentionné.

4° Une certaine portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, faisant partie d'un morceau de terre désignée par le No 8, sur un plan de J. Communy, en date du 17 mars 1842, déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire; ladite portion de terre mesurant au pied américain 142 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Dauphine, anciennement Grands Hommes, en s'étendant en profondeur entre lignes égales et parallèles, au centre de la rue Bourgogne, anciennement Craps qui n'est pas encore ouverte, bornée sur le côté le plus haut par la propriété appartenant à la succession de Henry Parr, et de l'autre côté par la propriété de Mr Saubels ou leurs représentants. Etant la même propriété acquise par le défunt de Claude Tiblier et enfants, par acte passé le 1er août 1871 pardevant A. Dreyfous, notaire, enregistré au bureau des transferts, livre 100, folio 682.

5° Quatre lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Washington, Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4, dans l'ilet No 1, maintenant 410, sur un plan dressé par H. Ridieux & Co., le 26me jour de novembre 1848, déposé à l'étude de Mossy, notaire. Le dit ilet est compris entre les rues Marais, anciennement Plaisance, autrefois Enfants, et Mathilda. Lesquels dits lots de terre mesurent, chacun au pied américain, 29 pieds 9 pouces de face à la rue St-Claude, anciennement Bons Enfants, par 117 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur.

Le lot No 4 forme l'encoignure des rues St-Claude et Mathilda. Acquis par le défunt du shérif de cette paroisse, à une vente faite par lui le 21 août 1877, en vertu d'un writ de saisie et lui adressé par l'honorable Sixième Cour de District de cette paroisse, dans l'affaire de Eva Hafner vs Susannah Maver, No 8,428, du dessus et de la dite cour, lequelle vente a été dûment enregistrée au bureau du greffier de la dite cour, dans le livre des actes No 21, folios 363 à 366, et au bureau des transferts, livre 110 folio 206.

6° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro deux, dans l'ilet numéro cent quatre-vingt-trois, borné par les rues Poland, Lesseps, Casacalvo ou Royale et Grand-Hommes, maintenant Dauphine, sur un plan dressé par A. Castaing, le 11 novembre 1858, et déposé en l'étude de A Dreyfous, notaire; le dit lot mesure, au pied américain, 31 pieds 9 pouces de face à la rue Poland, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles. Acquis par le défunt de la succession de Joseph Knight, d'après acte passé le 6 décembre 1858, pardevant le dit notaire, A. Dreyfous.

7° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de cette ville, et désigné par le No 6, dans l'ilet No 7, maintenant 398, borné par les rues Marais, autrefois Morales, St-Claude, autrefois Bons-Enfants, Presse et St-Ferdinand, d'après un plan dressé par Joseph Pilié, le 1er juin 1831 et déposé en l'étude de Charles Janin, ancien notaire, par acte de vente du 10 du même mois et de la même année. Le dit lot mesure, au pied américain, 40 pieds 8 pouces de face à la rue Marais, autrefois Morales sur 118 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles; il a été acquis par le défunt de Jean Prat par acte passé le 7 septembre 1867 pardevant le dit notaire Dreyfous, et enregistré au bureau des aliénations livre 92, page 629.

8° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, formant l'angle des rues Espagne et St-Claude, autrefois Bons-Enfants, désigné par le No 2 de l'ilet No 104, maintenant 393, d'après un plan annexé à un acte pardevant J. Seghers, ancien notaire, le 10 octobre 1837. Le dit lot mesure, au pied anglais, 33 pieds 9 pouces 7 lignes de face à la rue St-Claude, autrefois Bons-Enfants, sur 75 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur et face à la rue Espagne; il a été acquis par le défunt de Jacques Patrat par acte passé le 7 octobre 1865, pardevant le dit notaire, Dreyfous, enregistré au bureau des aliénations, livre 90, page 377.

9° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, formant l'angle des rues Chartres et Enghien, dans l'ilet borné par ces deux rues et les rues Decatur et Port. La dite portion de terre mesure 30 pieds 7 4/8 pouces de face à la rue de Chartres, 90 pieds 8 pouces de profondeur et face à la rue Enghien, et environ 90 pieds 10 4/8 pouces de profondeur de l'autre côté, vers la rue Port, le tout en mesure américaine. Cette propriété a été acquise par le dit défunt de Charles W. Lorentz et autres, par acte passé le 21 janvier 1878 pardevant le dit notaire, A. Dreyfous, enregistré au bureau des Aliénations, livre 109 page 337.

10° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Montreuil, 3me district de cette ville, désigné comme lot No 8 dans l'ilet No 6 (maintenant 285), borné par les rues Piété, Désirée, Bourgogne, autrefois Craps, Remparts autrefois Amour, d'après un plan dressé par Joseph Pilié, le 16 juin 1831, et déposé en l'étude de O. De Armas, notaire. Le dit lot formant l'encoignure et mesure, selon le plan ci-dessus, 54 pieds 8 pouces et demi de face à la rue Désirée, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue des Remparts, autrefois Amour. Ce terrain a été acquis par le défunt de Louis Bernard, par acte passé le 9 janvier 1847, pardevant Joseph Cuvillier, notaire.

Conditions—Un tiers comptant et le reste un crédit de un et deux ans, représenté par les billets des acquéreurs en sommes de séries à la convenance des héritiers, portant intérêt à 8 pour cent à partir des dates jusqu'à paiement, et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue; les actes de vente pardevant Charles J. Théard, notaire, devant renfermer les clauses usuelles de garantie, honoraires d'avocat et aux frais des acquéreurs qui paieront les taxes de 1889 en sus du montant d'adjudication; et un dépôt de 10 0/0 du montant de leurs enchères, dans les mains de l'encanteur au moment de la vente.

La propriété au coin des rues St Claude et Mathilda sera vendue sujette au bail et droit d'occupation de John Parr, bail expirant le 31 octobre 1892, avec le privilège de le renouveler pour deux années de plus, conformément à un acte passé pardevant Charles Rolle notaire, en date du 8 octobre 1888; et la propriété au coin des rues Amour ou Remparts, et Désirée sera vendue sujette au bail de Gerhard Sambrick à vingt cinq dollars par mois, expirant le 31 juin 1889, avec privilège de le renouveler pour une année.
25 mai—25—juin 1 8 15 22 29

**Avis.**

A. SIMON, le Cosmopolite, coin Dumaine et Decatur.—Abonnement à toutes les publications; distribution à domicile.

L'Abeille de la
Bureaux : No 73
NOUVELLE
JEUDI, 27

VAPE[...]
Mandeville, [...]
LE STEAMER N[...]

EXPOSITION [...] DE PA[...]

COMPAGNIE [...]

CHEMINS [...]

Queen and C[...]

LOUISVILLE, N[...]

TEXAS & [...]

LE FRANCO[...]
JOURNAL [...]

FEUIL[...]

SANS [...]

PAUL D'A[...]

SEULE A[...]